

Politique de collecte de fonds éthique

Comme toute autre organisation, MSP a besoin de ressources matérielles pour mener à bien son travail. Cette politique de collecte de fonds éthique a pour but de fournir des conseils et de la clarté en matière de collecte de fonds, et de s'assurer que nos sources de financement correspondent aux valeurs que nous défendons. Cette politique a été conçue pour guider le travail du secrétariat mondial, mais les cercles nationaux et régionaux doivent également la respecter lorsqu'ils collectent des fonds au nom du MSP.

1. Lorsque nous collectons les ressources nécessaires pour mener à bien le travail de MSP, nous tenons compte d'un ensemble de priorités. En premier lieu, nous comptons sur le travail volontaire et les contributions en nature des militants et des sympathisants (par exemple, en tant que personnes ressources, professeurs de l'UISP - Université internationale de la santé du peuple -UISP- (IPHU en anglais), membres du MSP, etc.)). Lorsque ces derniers ne sont pas disponibles, nous essayons de faire appel au soutien financier et en nature des membres affiliés et des réseaux. Troisièmement, nous comptons sur les modestes dons financiers de nos sympathisants individuels ; et seulement en dernier lieu sur le soutien financier de donateurs institutionnels extérieurs au mouvement.
2. Notre politique de collecte de fonds éthique vise à guider nos processus de prise de décision en ce qui concerne l'acceptation de financements de la part de donateurs institutionnels (ainsi que de particuliers offrant des dons importants) : Fondations philanthropiques, organisations à but non lucratif, agences des Nations Unies, associations professionnelles et commerciales, groupes d'employés, entreprises, gouvernements, particuliers fortunés et autres donateurs.
3. En ce qui concerne la collecte de fonds en tant que telle, nous reconnaissons que dans une société capitaliste, la quasi-totalité du capital financier important provient de l'exploitation. Ceci s'applique certainement aux sources potentielles de financement énumérées au point 2 et est pratiquement inévitable. Pour faire face à ces contradictions, nous excluons les subventions des donateurs (et des philanthropies associées) que le MSP a critiqués comme étant une menace pour la santé des populations (par exemple, la Banque Mondiale, les gouvernements impérialistes (colonialistes/expansionnistes), le complexe militaro-industriel-prison, la grande industrie pharmaceutique, la grande industrie alimentaire, l'industrie du tabac, l'industrie de l'assurance maladie privée, la grande industrie minière/extractive, l'industrie pétrolière/gazière, l'industrie des fabricants de lait en poudre commercial,), ainsi que toutes les autres qui ont des antécédents documentés d'avoir été, et continuent d'être, préjudiciables à la santé des personnes, à la fois directement et indirectement, y compris par des pratiques environnementales, financières, de travail, de marketing, réglementaires et autres.
4. Pour les donateurs qui ne sont pas catégoriquement exclus, nous examinons le financement lui-même et les conditions appliquées.



- 4.1 Bien que nous acceptions la plupart des directives et des principes des donateurs, nous refusons tout financement assorti de conditions ou de contreparties qui portent atteinte à notre indépendance, à notre intégrité organisationnelle et à notre objectivité.
- 4.2 Si nous reconnaissons que les donateurs doivent communiquer de manière transparente sur les personnes qu'ils financent, nous refusons tout financement qui pourrait être utilisé par les donateurs pour promouvoir ou légitimer tout intérêt commercial ou politique opposé aux principes inscrits dans la Charte populaire de la santé.
5. Le comité des finances est chargé de rendre opérationnelle notre politique de collecte de fonds éthique et consultera le Conseil de Direction chaque fois que la politique de collecte de fonds laissera des doutes sur les décisions concernant des donateurs particuliers. Le comité utilisera également les résultats de ces consultations pour mettre à jour la politique. La transparence sera assurée chaque année par le rapport annuel de MSP, dans lequel le comité des finances rendra compte de la manière dont il a utilisé la politique de collecte de fonds éthique dans la pratique et des décisions qu'elle a générées.
6. Le comité des finances, soutenu par le Conseil de Direction, etc., réexaminera la politique au moins une fois par an, en permettant des ajustements basés sur ce qui a été appris au cours de sa mise en œuvre.